

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
LE LUNDI 9 MARS 2015**

*À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 21 heures 00 à la salle municipale, le lundi 9 mars 2015, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet*

*Sont aussi présents les conseillers suivants :*

*Monsieur Philippe Roy, monsieur Rémi Béchar, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.*

*Madame Martine Hudon est absente.*

*Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.*

*Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente séance ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.*

*Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :*

- 1. Autorisation de signature pour les contrats notariés concernant le 3<sup>e</sup> Rang Ouest, le chemin Hudon et le chemin de la Montagne Thiboutôt.*
- 2. Demande d'une contribution financière pour la Bibliothèque de La Pocatière.*
- 3. Adoption du mémoire de l'institut de technologie agro-alimentaire.*
- 4. Demande de commandite de la Relève agricole.*

**52-03-2015**

**AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE CONTRAT NOTARIÉ CONCERNANT LE 3<sup>e</sup> RANG OUEST ET LE CHEMIN DE LA MONTAGNE THIBOUTOT**

**CONSIDÉRANT** la résolution 216-12-2014 par laquelle ma municipalité accepte l'offre de services du Notaire Louis Garon pour le contrat notarié du chemin de la Montagne Thiboutôt;

**CONSIDÉRANT QUE** le notaire a également préparé le contrat pour le 3<sup>e</sup> Rang Ouest;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat notarié concernant les causes susmentionnées.

**53-03-2015**

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - BIBLIOTHÈQUE LA POCATIÈRE**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de contribution financière nous est demandée par le Conseil d'administration de la bibliothèque de La Pocatière;

**CONSIDÉRANT QUE** cette contribution servira à offrir un repas «Souper reconnaissance» qui aura lieu le 26 mars prochain afin de remercier les bénévoles de la bibliothèque pour leur disponibilité et leur générosité.

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'OFFRIR** avec reconnaissance un montant de 500.00\$ pour remercier tous les bénévoles œuvrant à la bibliothèque de La Pocatière.

54-03-2015

**MÉMOIRE SUR L'AVENIR DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE, CAMPUS DE LA POCATIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Kamouraska, la Ville de La Pocatière et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont collectivement préparé un mémoire sur l'avenir de l'Institut de technologie agroalimentaire, Campus de La Pocatière;

**CONSIDÉRANT QUE** ce mémoire doit, pour les considérations et les recommandations qu'il contient, être soumis à notre député de Côte-du-Sud et au ministre concerné;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière approuve, tel que rédigé, le Mémoire sur l'avenir de l'Institut de technologie agroalimentaire, Campus de La Pocatière, préparé en collaboration avec la MRC de Kamouraska et la Ville de La Pocatière;

**QUE** la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fasse siennes les considérations et recommandations stipulées audit mémoire;

**QUE** le mémoire soit présenté et déposé à M. Norbert Morin, Député de Côte-du-Sud, afin que celui-ci fasse de même auprès de M. Pierre Paradis, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

55-03-2015

**DEMANDE DE COMMANDITE DE LA RELÈVE AGRICOLE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ACHETER** deux billets pour Monsieur le maire pour l'événement de « Dégustation de vins et fromages » qui se tiendra le samedi 21 mars prochain au coût de 35\$ par billet.

56-03-2015

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,**  
la levée de l'assemblée à 21h12.

---

Rosaire Ouellet, Maire

---

Sylvie Dionne, Secrétaire-trésorière